

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES RÉMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

tions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

macie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire, en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

ladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



## Déclaration de Maladie

N° M21- 0060001

FF287.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 14453 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ZMAIRI NEZHA Nouria Cherkaoi Abdellah

Date de naissance : 23/08/61

Adresse : 12 Rue Smaïn Azzam

B<sup>e</sup> étage Elles

Tél. : 06 62 42 42 60 Total des frais engagés : 365 Dhs

### Cadre réservé au Médecin



Cachet du médecin :

Date de consultation : 09 JUIN 2021

Nom et prénom du malade : Cherkaoi Nezha Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Affection des blops

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) : May

Autorisation CNDP N° : A-A215 / 2019

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
09 JUIN 2021	OS	1	G	Dr. C. BENTABASSI Spc Res. Louvre de France Gomma Bourgogne 16.06.2021 15.99

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE ONYX DK Lahbou Nora Bd. Sidi Abderrahman Lot. Salai Lot N°9 Villa 75 Casablanca Tél.: 05 22 79 81 37	09/06/21	345,10

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

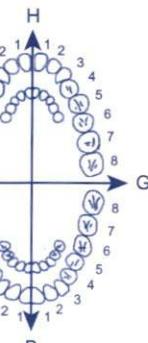
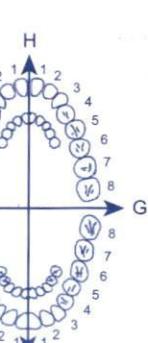
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000		COEFFICIENT DES TRAVAUX
D 00000000 35533411	B 00000000 11433553			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECU

Docteur Samira EL HAIMEU

Dermatologue

Médecine Esthétique

Laser - Comblement et Fillers

Mésothérapie - Botox

Casablanca le :

09 JUIN 2021

ضاء، في

7<sup>me</sup> cherKami Negue

23.5

1) Diprole - ab (m=25)

1 R x 2 i x 8

1 R i x 8

1 R x 8



Dr. Samira El Haimeur Bentoussi  
Spécialiste en Dermatologie  
653, Rés. Louvre 1er Etage  
N° 3 Bd. Goulimima "Talib" Casablanca  
Tél: 0522 22.75.99

9.0.20.2

X4 Zell CP

1cp. ledin au R x 15g

إقامة لوفيير 5 الرقم 653 الطابق الأول الرقم 3 زنقة كلبيمة - بورگون - الدار البيضاء - الهاتف : 0522 22.75.99

Résidence Louvre N°: 653 - 1er étage N°3 Rue Goulimima - Bourgogne - Casablanca - Tél: 0522 22.75.99

~~Stade football Cie (Mou)~~

U2

~~Dr. Sadiq El Haineur Bentoussi  
Spécialiste en Dermatologie  
N° 253 Avenue Hassan II  
Casablanca - Tél. 05 22 27 75 00~~

**PHARMACIE ONYX**  
**Dr. Lahlou Nora**  
**Bd. Sidi Abderrahman Lot. Salaj**  
**Lot N°9 Villa 75 - Casablanca**  
**Tél.: 05 22 79 81 37**